

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE EN 2022-2023

CYCLISME

CYCLO-CROSS



Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon - CS 40100 - 78069 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Tél : 08.11.04.05.55 (non surtaxé) – E-mail : info@ffc.fr – Web : <http://www.ffc.fr>

Fédération affiliée au CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français)

Créée le 6 février 1881 sous la dénomination Union Vélocipédique de France





PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

Ces principes généraux de sélection sont communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition du Manager de la filière concernée, après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs licenciés à la FFC sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France, qui est d'obtenir des titres et des médailles olympiques

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant(e)s. Les remplaçant(e)s peuvent être désignés « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire

5 - Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif, qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écarter tout sportif dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image

6 - Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par l'Entraîneur national en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat médical de contre-indication doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

7 - Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.



CALENDRIER DE L'ÉQUIPE DE FRANCE CYCLO-CROSS

- Catégorie Juniors et Espoirs / H et F

MISSION	Intitulé	Date	Pays
1	Coupe du Monde – Tabor	23/10/2022	Rép. Tchèque
2	Coupe du Monde – Maasmechelen	30/10/2022	Belgique
3	Championnats d'Europe – Namur	5 et 6/11/2022	Belgique
4	Coupe du Monde – Zonhoven	8/01/2023	Belgique
5	Coupe du Monde – Benidorm	22/01/2023	Espagne
6	Coupe du Monde – Besançon	29/01/2023	France
7	Championnats du Monde – Hoogerheide	4 et 5/02/2023	Pays-Bas

- Catégorie Elite H et F

MISSION	Intitulé	Date	Pays
1	Championnats d'Europe – Namur	5 et 6/11/2022	Belgique
2	Championnats du Monde – Hoogheide	4 et 5/02/2023	Pays-Bas

Epreuves internationales soumises à autorisation / sélection de la FFC :

➔ Epreuves de la Coupe du Monde

Les épreuves 2022-2023 de la Coupe du Monde de cyclo-cross sont :

9 octobre 2022 : Waterloo (États-Unis)
16 octobre 2022 : Fayetteville (États-Unis)
23 octobre 2022 : Tabor (République Tchèque)*
30 octobre 2022 : Maasmechelen (Belgique)*
13 novembre 2022 : Beekse Bergen (Pays-Bas)
20 novembre 2022 : Overijse (Belgique)
27 novembre 2022 : Hulst (Pays-Bas)
4 décembre 2022 : Anvers (Belgique)
11 décembre 2022 : Dublin (Irlande)
17 décembre 2022 : Val di Sole (Italie)
26 décembre 2022 : Gavere (Belgique)
8 janvier 2023 : Zonhoven (Belgique)*
22 janvier 2023 : Benidorm (Espagne)*
29 janvier 2023 : Besançon (France)*

* : épreuves comprenant les catégories juniors, espoirs hommes et dames.

➔ Coupes du Monde - Femmes Elite et espoirs :

8 places sont disponibles, incluant les dames appartenant au Top 50 du Ranking UCI qualifiées d'office, et **2 places supplémentaires pour les filles U23** soit un total maximum de 10 par nation.

Chaque cycliste française souhaitant participer une épreuve de Coupe du monde UCI de cyclocross dans les catégories Femmes Elite & Espoirs devra déposer sa candidature à la DTN, via le site internet officiel rubrique cyclocross (www.ffc.fr), **au minimum 2 semaines avant l'échéance**. **Pour être recevable, la candidature doit être totalement renseignée, notamment l'hébergement. Toute candidature sans hébergement se verra refusée.** Sur proposition de l'Entraîneur National Cyclo-cross, la Direction Technique Nationale établira la liste des coureuses retenues et procédera ainsi à l'engagement à l'épreuve mentionnée.

La participation aux épreuves de Coupes du Monde est individuelle, sous les couleurs de club, de team UCI ou de Team cyclo-cross UCI, conformément à la réglementation UCI. Si la coureuse est prise en charge au sein de la délégation française, elle doit concourir sous le maillot de l'Equipe de France.

- **Catégorie Elite et espoirs femmes :**

Au-delà des qualifiées d'office, pour être sélectionnable, une coureuse doit atteindre l'un des critères suivants :

- Appartenir au programme relève de la FFC
- Avoir terminé dans les 30 premières d'une manche de la Coupe du Monde 2021-2022
- Avoir terminé dans les 30 premières du Championnat du Monde espoirs ou Elite femmes 2022
- Avoir terminé dans les 5 premières du Championnat de France Elite femmes 2022
- Avoir terminé dans les 8 premières d'une des 8 manches de Coupe de France 2022-2023

- Avoir terminé dans le top 8 d'un cyclocross C2 inscrit au calendrier UCI 2022-2023
- Avoir terminé dans le top 10 d'une manche de la Coupe du Monde juniors 2021-2022 ou 2022-2023
- Avoir terminé dans le top 5 des Championnats de France juniors femmes 2022
- Appartenir à une structure UCI professionnelle cyclo-cross, Route ou VTT XCO

➔ Coupes du Monde - Elite Hommes :

8 places sont disponibles, incluant les hommes appartenant au Top 50 du Ranking UCI, qualifiés d'office et non remplaçables. Les coureurs espoirs peuvent prétendre à une qualification lorsqu'aucune manche de la Coupe du Monde espoirs n'est organisée le même jour.

Chaque cycliste français souhaitant participer une épreuve de Coupe du monde UCI de cyclocross dans les catégories Hommes Elite devra déposer sa candidature à la DTN, via le site internet officiel (www.fgc.fr), **au minimum 2 semaines avant l'échéance**. **Pour être recevable, la candidature doit être totalement renseignée, notamment l'hébergement. Toute candidature sans hébergement se verra refusée.** Sur proposition de l'Entraîneur National Cyclo-cross, la Direction Technique Nationale établira la liste des coureurs retenus et procédera ainsi à l'engagement à l'épreuve mentionnée.

La participation aux épreuves de Coupes du Monde est individuelle sous les couleurs de club, de team UCI ou de Team cyclo-cross UCI, conformément à la réglementation UCI. Si le coureur est pris en charge au sein de la délégation française, il doit concourir sous le maillot de l'Equipe de France.

Catégorie Elite :

Au-delà des qualifiées d'office, pour être sélectionnable, un coureur doit atteindre l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 30 premiers d'une manche de la Coupe du Monde 2021-2022
- Avoir terminé dans les 20 premiers du Championnat du Monde et d'Europe Elite 2021-2022
- Avoir terminé dans les 5 premiers du Championnat de France Elite hommes 2022 ou les 3 premiers du Championnats de France espoirs 2022
- Avoir terminé dans les 6 premiers d'une des 8 manches de Coupe de France 2022-2023
- Avoir terminé dans le top 3 d'une manche de la Coupe de France espoirs 2022-2023
- Avoir terminé dans le top 6 d'un cyclocross C2 inscrit au calendrier UCI 2022-2023
- Appartenir à une structure UCI professionnelle cyclo-cross, Route ou VTT XCO

Les coureurs espoirs ont la possibilité de postuler sur chacune des manches de Coupe du Monde accueillant uniquement les catégories Elite.

➔ Coupes du Monde - espoirs hommes :

La participation aux épreuves de Coupe du Monde s'effectue au sein d'une **sélection nationale** avec port du maillot national obligatoire.

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Pour l'épreuve de **Tabor (République Tchèque) le : 23/10/2022**
 - Avoir terminé dans les 10 premiers d'une manche de Coupe du Monde espoirs 2021-2022 ou top 25 d'une manche de la Coupe du Monde Elite UCI 2021-2022 ;
 - Appartenir au programme relève de la FFC
 - Avoir terminé dans le :
 - top 5 d'un cyclocross C2 inscrit au calendrier UCI 2022-2023 ;
 - top 15 d'un cyclocross C1 inscrit au calendrier UCI 2022-2023 ;
 - Podium Championnats de France espoirs 2022

- Pour les épreuves de **Maasmechelen (Belgique), Zohnoven (Belgique), Benidorm (Espagne)**
 - Appartenir au programme relève de la FFC
 - Avoir terminé dans les 10 premiers d'une manche espoirs de Coupe du Monde 2022 ;
 - Avoir terminé dans les 12 premiers du Championnat d'Europe cyclo-cross 2022 ;
 - Avoir terminé dans le top 3 U23 d'une des 6 manches de la Coupe de France
 - Podium Championnat de France
 - Avoir terminé dans le :
 - top 3 d'un cyclocross C2 inscrit au calendrier UCI 2022-2023 ;
 - top 15 d'un cyclocross C1 inscrit au calendrier UCI 2022-2023 ;
 - top 25 d'une manche de la Coupe du Monde Elite UCI 2022-2023 ;

- Pour l'épreuve de **Besançon (France), le 29/01/2023**
 - Sélectionnés au Championnat du Monde 2023 ;
 - Concernant Besançon, la Fédération dispose d'un quota de 10 coureurs espoirs.
 - Seront engagés les coureurs sélectionnés pour le Championnat du Monde puis une liste de coureurs ayant remplis les critères suivants :
 - Podium Championnats de France ;
 - Top 3 U23 d'une manche de la Coupe de France ;
 - Top 8 d'un cyclocross C2 inscrit au calendrier UCI ;
 - Top 15 d'un cyclocross C1 inscrit au calendrier UCI ;
 - Top 25 d'une manche de la Coupe du Monde Elite UCI.
 - *Seront pris en charge par l'Equipe de France uniquement les coureurs sélectionnés pour le Championnat du Monde.*

➔ Coupes du Monde - Juniors hommes :

La participation aux épreuves de Coupe du Monde s'effectue au sein d'une **sélection nationale** avec port du maillot national obligatoire.

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Pour l'épreuve de **Tabor (République Tchèque) le : 23/10/2022**
 - Avoir terminé dans les 5 premiers d'une épreuve UCI juniors 2022-2023 ;
 - Podium Championnats de France Juniors 2022
 - Champion de France cadets 2022

- Pour les épreuves de **Maasmechelen (Belgique), Zohnoven (Belgique), Benidorm (Espagne)**
 - Avoir terminé dans les 15 premiers d'une manche de Coupe du Monde 2022 ;
 - Avoir terminé dans les 12 premiers du Championnat d'Europe cyclo-cross 2022 ;
 - Avoir terminé dans les 5 premiers d'une des 6 manches de la Coupe de France ;
 - Podium Championnat de France

- Pour l'épreuve de **Besançon (France) le 29/01/2023 :**
 - Coureurs sélectionnés au Championnat du Monde 2023 ;
 - Concernant Besançon, la Fédération dispose d'un quota de 10 coureurs juniors.
 - Seront engagés les coureurs sélectionnés pour le Championnat du Monde puis une liste de coureurs ayant remplis les critères suivants :
 - Podium Championnats de France ;
 - Top 6 d'une manche de la Coupe de France ;
 - Top 6 d'un cyclocross inscrit au calendrier UCI.

Seront pris en charge par l'Equipe de France uniquement les coureurs sélectionnés pour le Championnat du Monde.

➔ Coupes du Monde - Juniors Femmes :

La participation aux épreuves de Coupe du Monde s'effectue au sein d'une **sélection nationale** avec port du maillot national obligatoire.

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Pour l'épreuve de **Tabor (République Tchèque) le : 23/10/2022**
 - Avoir terminé dans les 3 premières du Championnat de France juniors dames 2022 ;
 - Championne de France cadette 2022
 - Avoir terminé dans les 3 premières d'une épreuve UCI juniors 2022/2023 ;

- Pour les épreuves de **Maasmechelen (Belgique), Zohnoven (Belgique), Benidorm (Espagne)**
 - Avoir terminé dans les 15 premières de la 1^{ère} manche de Coupe du Monde 2022 ;
 - Avoir terminé dans les 12 premières du Championnat d'Europe cyclo-cross 2022 ;
 - Avoir terminé dans les 5 premières d'une des 6 manches de la Coupe de France 2022-2023 ;

- Pour l'épreuve de **Besançon (France)** le 29/01/2023:
 - Les coureuses sélectionnées au Championnat du Monde 2023 ;
 - Concernant Besançon, la Fédération dispose d'un quota de 10 coureurs juniors.
 - Seront engagées les sélectionnées pour le Championnat du Monde puis une liste de coureurs ayant remplies les critères suivants :
 - Podium Championnats de France ;
 - Top 6 d'une manche de la Coupe de France ;
 - Top 15 d'un cyclocross C2 inscrit au calendrier UCI.
- *Seront pris en charge par l'Equipe de France uniquement les coureurs sélectionnés pour le Championnat du Monde.*

Championnats d'Europe à Namur (Belgique) 5 et 6 novembre 2022



La participation aux Championnats d'Europe s'effectue au sein de **l'Equipe de France** avec port du maillot national obligatoire. La composition de l'équipe sera proposée sur la base d'athlètes sélectionnables par leurs performances obtenues après observation des épreuves internationales et nationales.

➔ Championnats d'Europe - Femmes Elite

L'U.E.C. permet un **quota maximal de 8 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans le top 8 d'un Championnat international cyclo-cross en 2021-2022
- Avoir terminé dans les 16 premières d'une manche de la Coupe du Monde, du Championnat d'Europe ou du Monde 2021-2022 ;
- Avoir terminé dans les 16 premières d'une manche de la Coupe du Monde 2022-2023 ;
- *Top 5 sur une épreuve du World Tour ou manche élite dame de la Coupe du Monde VTT XCO.*

La sélection en Equipe de France sera déterminée à l'issue de la manche de Coupe du Monde de Maasmechelen.

➔ Championnats d'Europe - Hommes Elite

L'U.E.C. permet un **quota maximal de 8 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans le top 8 d'un Championnat international cyclo-cross en 2021-2022
- Avoir terminé dans les 16 premiers d'une manche de la Coupe du Monde, du Championnat d'Europe ou du Monde 2021-2022 ;
- Avoir terminé dans les 16 premiers d'une manche de la Coupe du Monde 2022-2023 ;
- *Top 5 sur une épreuve du World Tour ou manche élite homme de la Coupe du Monde VTT XCO.*

La sélection en Equipe de France sera déterminée à l'issue de la manche de Coupe du Monde de Maasmechelen.

➔ Championnats d'Europe - Femmes U23

L'U.E.C. permet un **quota maximal de 8 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Appartenir au programme relève de la FFC
- Avoir terminé dans les 10 premières juniors ou espoirs d'un championnat international cyclocross, VTT XCO et route 2022 ;
- Avoir terminé dans les 25 premières d'une manche de la Coupe du Monde 2022-2023 ;
- Avoir terminé dans le top 3 d'un cyclocross C2 inscrit au calendrier UCI 2022-2023 ;

La sélection en Equipe de France sera déterminée à l'issue de la manche de Coupe du Monde de Maasmechelen.

➔ Championnats d'Europe - Hommes U23

L'U.E.C. permet un **quota maximal de 8 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Appartenir au programme relève de la FFC
- Avoir terminé dans les 20 premiers d'une manche de Coupe du Monde Elite 2021-2022 ou 2022-2023 ;
- Avoir terminé dans le top 10 d'une manche de la Coupe du Monde espoirs 2021-2022
- Avoir terminé dans le top 3 d'un cyclocross C2 inscrit au calendrier UCI sur la saison 2022-2023

La sélection en Equipe de France sera déterminée à l'issue de la manche de Coupe du Monde de Maasmechelen.

➔ Championnats d'Europe – Juniors Femmes

L'U.E.C. permet un **quota maximal de 8 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Appartenir au programme relève de la FFC

- Avoir terminé dans le top 3 d'une épreuve UCI juniors 2022/2023 ;
- Avoir terminé dans le top 12 d'une manche de la Coupe du Monde Juniors 2021/2022 ou 2022/2023

La sélection en Equipe de France sera déterminée à l'issue de la manche de Coupe du Monde de Maasmechelen.

➔ Championnats d'Europe – Juniors Hommes

L'U.E.C. permet un **quota maximal de 8 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Appartenir au programme relève de la FFC
- Avoir terminé dans les 3 premiers d'une épreuve UCI juniors 2022/2023 ;
- Avoir terminé dans le 12 d'une manche de la Coupe du Monde Juniors 2021/2022 ou 2022/2023

La sélection en Equipe de France sera déterminée à l'issue de la manche de Coupe de France de Maasmechelen.

Championnats du Monde à Hoogerheide – Pays-Bas

3 au 5 février 2023



La participation aux Championnats du Monde s'effectue au sein de **l'Equipe de France** avec port du maillot national obligatoire. La composition de l'équipe sera proposée sur la base d'athlètes sélectionnables par leurs performances obtenues après observation des épreuves internationales et nationales.

La **participation aux Championnats de France** de cyclo-cross est obligatoire pour être sélectionné.

➔ Championnats du Monde - Femmes Elite

L'U.C.I. permet un **quota maximal de 6 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans le top 8 d'un Championnat international cyclo-cross en 2021-2022
- Avoir terminé dans les 12 premières des championnats d'Europe Elite 2022 à Namur
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 16 premières d'un manche de la coupe du monde 2022-2023
- Être dans les 20 premières du classement général de la coupe du monde 2022-2023 au 22/01
- *Top 5 sur une épreuve du World Tour ou manche élite dame de la Coupe du Monde VTT XCO.*

La sélection des sportives sera proposée à partir du 23 janvier 2023

➔ Championnats du Monde - Hommes Elite

L'U.C.I. permet un **quota maximal de 6 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans le top 8 d'un Championnat international cyclo-cross en 2021-2022
- Avoir terminé dans les 12 premiers des championnats d'Europe Elite 2022 à Namur
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 16 premiers d'un manche de la coupe du monde 2022-2023
- Être dans les 20 premiers du classement général de la coupe du monde 2022-2023 au 22/01
- *Top 5 sur une épreuve du World Tour ou manche élite homme de la Coupe du Monde VTT XCO.*

La sélection des sportives sera proposée à partir du 23 janvier 2023

➔ Championnats du Monde - Femmes U23

L'U.C.I. permet un **quota maximal de 5 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 10 premières des championnats d'Europe U23 2022 à Namur
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 25 premières scratch ou 10 premières U23 d'une manche de la coupe du monde 2022/2023;
- Etre parmi les 10 premières espoirs dames du classement général de la coupe du monde 2022-2023
- Appartenir au programme relève de la FFC

La sélection des sportives sera proposée à l'issue des Championnats de France.

➔ Championnats du Monde - Hommes U23

L'U.C.I. permet un **quota maximal de 5 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 10 premiers des championnats d'Europe U23 2022 à Namur;
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 10 premiers d'une manche de la coupe du monde U23 2022/2023 jusqu'à Zonhoven ;
- Avoir terminé au moins une fois dans les 20 premiers d'une manche de la Coupe du monde Elite 2022/2023;
- Etre dans les 10 premiers du classement général de la coupe du monde U23 2022/2023 ;
- Appartenir au programme relève de la FFC

La sélection des sportifs sera proposée à l'issue des Championnats de France.

➔ Championnats du Monde – Juniors Femmes

L'U.C.I. permet un **quota maximal de 5 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 10 premières des championnats d'Europe Junior Dames 2022 à Namur ;
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 12 premières d'une manche de la coupe du monde juniors dames jusqu'à Zonhoven
- Appartenir au programme relève de la FFC

La sélection des sportives sera proposée à l'issue des Championnats de France.

➔ Championnats du Monde – Juniors Hommes

L'U.C.I. permet un **quota maximal de 5 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 10 premiers des championnats d'Europe Junior 2022 à Namur ;
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 12 premiers d'une manche de la coupe du monde Junior jusqu'à Zonhoven
- Appartenir au programme relève de la FFC

La sélection des sportifs sera proposée à l'issue des Championnats de France.

➔ Championnats du Monde – Relais mixte

L'U.C.I. demande une équipe composée de 3 hommes (dont 1 élite) et 3 femmes (dont 1 élite).

Sont sélectionnables les coureur-euse-s sélectionné(e)s en individuel sur le Championnat du Monde dans chacune des catégories d'âges : juniors hommes et femmes, espoirs hommes et femmes, élites hommes et femmes

La sélection des sportifs sera proposée à l'issue des Championnats de France.



RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Equipes de France

Céline Bouton

E-mail : c.bouton@ffc.fr - Tél: +33 (0)1 81 88 09 31

Entraîneurs Nationaux de la discipline

- Julien THOLLET – Manager Filière Route / Cyclo-cross
- François TRARIEUX – Sélectionneur national Cyclo-cross

Diffusion des Sélections en Equipe de France

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://www.ffc.fr/haut-niveau/equipe-de-france/selections-modalites/>. The page header includes the FFC logo and navigation links: LA FÉDÉRATION, PRATIQUER, HAUT NIVEAU, and ÉQUIPE DE FRANCE. The main content area features the text 'EQUIPE DE FRANCE' and 'Sélections / modalités'. A red callout box points to the URL in the address bar, another points to the 'HAUT NIVEAU' menu item, and a third points to the 'Sélections / modalités' page title.